

COMMUNIQUE DE PRESSE

La ligne rouge est dépassée : les hôpitaux devraient connaître un déficit historique de 1,5 milliards d'euros.

Réformes structurelles et financières sont désormais vitales !

Entre un énième plan d'économies et une absence de vraies réformes de structure, c'est la qualité des soins qui est aujourd'hui menacée. L'hôpital ne peut pas être à la fois le pilier du système de santé et l'unique variable d'ajustement économique.

La situation financière des hôpitaux s'est très fortement dégradée en 2017, comme en témoignent les premières estimations remontées aux Agences régionales de santé (ARS) par les établissements. Le déficit serait de 1,5 milliard, soit 2% des budgets hospitaliers, un niveau dramatique et totalement inédit. Rappelons que le déficit en 2016 était de 470 millions d'euros.

Cette dégradation des comptes hospitaliers s'explique d'abord par l'impact des plans annuels d'économie, près de 3 Mds d'€ en trois ans. Ils conduisent à une dégradation sans précédent des investissements et réduisent considérablement les moyens dédiés aux financements de ses missions d'intérêt général (soutien de la recherche, accès aux médicaments innovants...).

Elle s'explique aussi par une activité tout au long de l'année moins dynamique que celle prévue lors de la construction des tarifs d'hospitalisation il y a un an. Ce modèle économique (choix de baisser les tarifs au début de l'exercice en anticipation de soi-disantes hausses d'activités) a conduit cette année à faire supporter aux hôpitaux un même niveau de dépenses incompressibles en regard d'un moindre niveau de ressources.

Face à cette dégradation financière et avec un objectif d'économie de 1,6 Mds d'€ en 2018, les établissements de santé vont se trouver pris en otage entre la qualité des soins qu'ils doivent à leurs patients, la préservation des conditions de travail et de l'emploi des équipes hospitalières et l'obligation du retour à l'équilibre des comptes.

Comme si la situation n'était pas déjà dramatique, le Gouvernement envisage, pour la 3^{ème} année consécutive de faire payer aux hôpitaux le dynamisme des dépenses de ville. Après n'avoir restitué aux établissements que 150 millions sur les 412 mis en réserve, il envisage maintenant de prélever le solde des crédits 2017 votés et destinés à financer les missions d'intérêt général pour éponger les effets de la convention médicale. Cette convention a été passée avec les professionnels de santé libéraux, et son coût a été initialement sous-estimé.

Conscient de l'obligation de réduction des déficits publics, l'hôpital s'est mobilisé, a répondu aux efforts d'efficience et de productivité mais il ne peut pas porter la régulation des dépenses d'Assurance-Maladie.

La FHF appelle à la raison les pouvoirs publics en versant au plus vite aux hôpitaux le solde des



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

crédits qui leur revient et ce dans un souci de protection du système de santé français, véritable rempart social en période de crise économique.

La FHF demande aussi que soit engagée au plus vite les réformes de structure qui depuis des années ont été trop souvent reportées, réformées concernant :

- Le financement du système de santé et la relance de l'investissement,
- La fin des mesures catégorielles non financées,
- L'assouplissement des modes de gestion interne des établissements,
- Et la meilleure participation à la permanence des soins de l'ensemble des professionnels de santé, quel que soit leur statut...

Les Français restent profondément attachés aux hôpitaux et tous les jours expriment leur confiance dans cette institution. Néanmoins, l'hôpital ne peut plus être à la fois le pilier de notre système de santé et son unique variable d'ajustement économique.

Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalière de France

Contact presse :

Anne Pezet, 06 87 59 03 88, anne.pezet@prpa.fr

Raphaëlle Genin, 06 63 09 33 85, raphaelle.genin@prpa.fr

Contact presse :

FHF : Camille TROCHERIE 01 44 06 85 21 c.trocherie@fhf.fr